APPEL D'OFFRES

SERVICES DE TENUE DE LIVRES ET COMPTABILITÉ

Nom de l'organisation : Club de soccer de Longueuil
Date d'émission : 3 novembre 2026
Date et heure limites de dépôt des offres : 13 novembre2026 à 17h00
Adresse de transmission : dg@soccerlongueuil.com

1. CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION

Le Club de soccer de Longueuil est un organisme à but non lucratif (OBNL) affilié à Soccer Québec. Le CS Longueuil compte environ 3 000 joueurs inscrits par année, répartis dans l'ensemble de ses programmes.

Le CS Longueuil gère un budget annuel d'environ 2,5 M$ et emploie du personnel en plus de s'appuyer sur de nombreux bénévoles.

2. OBJECTIF DU MANDAT

Le CS Longueuil cherche à retenir les services d'une firme ou d'un(e) professionnel(le) indépendant(e) qualifié(e) pour assurer la tenue de livres complète, la gestion des paies ainsi que le suivi financier courant du Club, en étroite collaboration avec la Direction générale.

3. DESCRIPTION DES SERVICES REQUIS

Le mandat couvre la période du 1er octobre 2026 au 30 septembre 2026, avec possibilité de renouvellement annuel.

3.1 Tenue de livres courante

- Enregistrement des transactions financières dans le logiciel comptable (Sage online).
- Traitement et encaissement des revenus (inscriptions membres, partenariats, subventions, événements).
- Gestion des comptes payables : saisie des factures fournisseurs, vérification de la codification budgétaire et préparation des paiements (Chèques/TFA/Virements Interac).
- Conciliation bancaire mensuelle de tous les comptes bancaires et cartes de crédit.

3.2 Paie et gestion du personnel

- Traitement de la paie bihebdomadaire pour les employés.
- Gestion des remises gouvernementales (DAS, CSST/CNESST).
- Émission des relevés d'emploi (T4, Relevé 1) et rapports annuels.

3.3 Rapports gouvernementaux et conformité

- Préparation et production des déclarations de taxes (TPS/TVH et TVQ) selon les règles applicables aux OBNL.
- Préparation des documents requis pour la déclaration annuelle de renseignements des OBNL (TP-985.22 / T3010 le cas échéant).

3.4 Suivi financier et fin d'année

- Production mensuelle des états financiers internes (Bilan et État des résultats comparé au budget) pour le Conseil d'administration.
- Préparation du dossier de fin d'année (dossier de vérification ou de mission d'examen/avis au lecteur) transmis à l'auditeur externe du Club.

4. QUALIFICATIONS ET EXIGENCES

Les soumissionnaires doivent répondre aux critères suivants :

- Expérience pertinente en tenue de livres et gestion comptable d'OBNL au Québec (connaissance des règles de TPS/TVQ pour OBNL).
- Maîtrise éprouvée des logiciels de comptabilité sur nuage (ex. Sage 50 Online) et des systèmes d'inscription sportifs (ex. Spordle, un atout).
- Membre en règle d'un ordre professionnel (CPA ou équivalent) constitue un atout majeur.
- Capacité à respecter des échéanciers stricts (paie, remises de taxes, fermetures mensuelles).

5. CONTENU DE LA PROPOSITION

Les candidats intéressés doivent transmettre un dossier comprenant :

1. **Présentation de la firme ou du soumissionnaire :** Aperçu de l'expérience et des qualifications.

2. **Références :** Au moins deux (2) références d'organisations comparables (idéalement dans le milieu sportif ou communautaire OBNL).

3. **Offre financière :**
 a. Option A : Tarif horaire détaillé selon le type d'intervention.
 b. Option B : Forfait mensuel fixe basé sur la portée des travaux décrits.
 c. Indication claire des frais administratifs ou technologiques applicables.

4. **Échéancier de transition :** Plan sommaire pour la prise en charge du dossier.

6. CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les offres seront évaluées selon la pondération suivante :

Critère	Pondération
Expérience dans le secteur communautaire / OBNL / Sportif	30 %
Qualifications professionnelles et maîtrise des outils technologiques	25 %
Structure de prix et valeur globale de l'offre	30 %
Références et qualité de la présentation	15 %

7. MODALITÉS ET ÉCHÉANCIER

- **Date limite de dépôt :** 13 novembre 2026 à 17h00.
- **Sélection et attribution du mandat :** 20 novembre 2026.

- **Début officiel du mandat :** À déterminer

Le Club de soccer de Longueuil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des propositions reçues.

Pour toute question ou pour transmettre votre proposition :

Marc-André Lacroix
Directeur général
Club de soccer de Longueuil
Dg@soccerlongueuil.com
450 558-5238